

Absents: - 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de JRRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :

M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA
M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire
Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET: Participation aux frais de fonctionnement des crèches familiales

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que l'Association d'Aide Familiale et Sociale de Bayonne, gestionnaire des crèches familiales, a transmis son budget prévisionnel pour l'exercice 2009.

Le montant de la participation communale nécessaire au fonctionnement de ce service pour 2009 a été fixé à 0.99 " par heure de fréquentation.

Compte tenu de ces éléments le montant prévisionnel de la participation communale pour 2009 peut être évalué à 13 000 " plus 3 304 " pour le Relais Assistance Maternelle.

Après avis favorable de la Commission des Finances du 17 mars 2009, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- FIXE le montant prévisionnel de la participation communale aux frais de fonctionnement des crèches familiales pour 2009 à hauteur de 16 304 "
- PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 657481 . 64.

Votes pour : 29

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,